



Inclusion et participation des jeunes au sein des coopératives et des projets de SOCODEVI



Dans les pays où œuvre SOCODEVI, les jeunes forment une forte proportion de la population. Bien que la jeunesse traverse des étapes de vie similaires selon les tranches d'âges, les jeunes ne forment pas un bloc monolithique. Elles et ils peuvent être marginalisés ou l'inverse en raison de leur âge, mais aussi de leur ethnie, genre, appartenance religieuse, niveau d'éducation, accès à la terre, parentalité, etc. SOCODEVI a une réelle volonté d'assurer l'inclusion des jeunes de 18 à 35 ans au sein du mouvement coopératif des pays où elle travaille afin de contribuer davantage à la réduction intergénérationnelle de la pauvreté et aux Objectifs de développement durable. C'est pourquoi SOCODEVI présente son approche pour l'inclusion et la participation des jeunes au sein des coopératives et de ses projets.

LES ACTIONS MISES EN PLACE

Dans le cadre d'une phase de diagnostic, SOCODEVI a mené des consultations participatives au sein de ses équipes et avec des jeunes impliqués dans ses projets au Guatemala et au Mozambique afin d'identifier ce qui motive ou ce qui nuit à leur inclusion et à leur participation. Les résultats de ces consultations ont éclairé le choix des actions à mettre en place pour assurer une réelle inclusion des jeunes :

1. Planifier des actions pour l'inclusion et la participation des jeunes:

Les projets que SOCODEVI priorise pour la participation et d'inclusion des jeunes doivent faire l'objet d'une planification propre en regard de cet enjeu. Cette planification est intégrée à partir de la proposition de projet au bailleur de fonds ou dans le Plan de mise en œuvre, puisqu'il s'agit d'étapes déterminantes et structurantes pour l'allocation de fonds qui pourront soutenir la stratégie d'inclusion des jeunes. Elle doit s'étendre sur un horizon minimal de trois ans, être simple et comprendre des éléments rapides d'actions permettant une mobilisation des actrices et de acteurs.

2. Favoriser l'accès des jeunes au membrariat des coopératives et à la formation coopérative:

La question de la difficulté d'accès au membrariat a été particulièrement soulevée en contexte agricole et forestier. Cette situation proviendrait du fait que l'accès aux coopératives est lié à l'accès des jeunes aux ressources productives, dont la terre, et que l'accès au membrariat n'est souvent pas ouvert aux employés-es des coopératives, ces derniers étant souvent des jeunes. Le commodat¹ est identifié par SOCODEVI comme un mécanisme utile qui gagnerait à être envisagé dans divers projets de développement ; une initiative servant à entreprendre un cheminement vers la possession officielle de terres pour les femmes, les jeunes et toute personne se trouvant en situation de vulnérabilité.

¹Un commodat est un contrat par lequel on donne ou on acquiert, sans versement d'un coût de location et sans intérêt, le droit d'exploiter une terre (généralement pour en tirer des revenus), sans toutefois acquérir cette dernière et avec obligation de la rendre au terme du contrat. Il importe de vérifier le contexte légal de chaque pays où ce type d'initiative est mis de l'avant.



3. Trouver un équilibre entre la création et le renforcement du leadership:

Pour chaque projet où la participation et l'inclusion des jeunes sont prioritaires et planifiées, des actions doivent être déployées à la fois pour :

- 1) Susciter une plus grande participation des jeunes
- 2) Recruter un plus grand nombre de jeunes
- 3) Appuyer l'émergence de leaders coop

Ces jeunes leaders peuvent, à leur tour, transmettre les qualités de leaders à d'autres jeunes. Par exemple, les sièges réservés aux jeunes, les formations coopératives et complémentaires, la création ou l'utilisation des réseaux jeunesse et le travail intergénérationnel figurent parmi les bonnes pratiques identifiées.

4. Assurer une participation différenciée des jeunes, jeunes parents et jeunes mères:

Lors de la réalisation du diagnostic et de la planification d'un projet ou d'une coopérative, les composantes d'identité de genre, de groupe d'âge et de parentalité sont analysées dans une perspective intersectionnelle. Cela, de manière à assurer une participation optimale à chacune et chacun et à éviter de renforcer des facteurs d'exclusion.

5. Améliorer les conditions de vie des jeunes par le développement socio-économique:

Dans plusieurs pays où œuvre SOCODEVI, une forte tranche de la jeunesse n'est ni à l'emploi ni aux études. Offrir des opportunités d'emplois et de formations aux jeunes est une des clés pour les engager dans des activités qui leur permettront d'améliorer leurs conditions de vie. Des actions de plaidoyer pour montrer le potentiel et les résultats socio-économiques de l'agriculture et de l'agroforesterie, de la consolidation de chaînes de valeur et aussi de l'avantage coopératif sont mises en place. La mise en relation de jeunes avec d'autres réseaux de jeunes, une idée inspirée des actions de SOCODEVI spécifiques aux femmes, est aussi considérée.



PRINCIPES DE MISE EN ŒUVRE

Afin de favoriser l'inclusion et la participation des jeunes de 18-35 ans au sein des coopératives appuyées et des projets de SOCODEVI, SOCODEVI propose des principes pour guider le choix des actions ou la façon de les mettre en œuvre.

1. Adopter une vision intersectionnelle: Prendre conscience que toutes et tous les jeunes ne sont pas égaux : sexe, genre, orientation sexuelle, appartenance à un groupe ethnique ou linguistique minoritaire, handicap, parentalité, niveau de scolarité, âge du mariage, etc.

2. Mener des consultations communautaires participatives: Aller consulter les jeunes et leurs communautés de manière participative, car aucune action de développement ne peut assurer sa pérennité si elle ne naît pas d'un désir profond de changement de la part des personnes qui incarneront ce changement.

3. Analyser les besoins liés à la participation de Glasser² : Dans nos actions, il faut considérer les besoins de liberté, de plaisir, de sentiment d'appartenance et de pouvoir des jeunes pour favoriser leur niveau d'engagement dans les processus collectifs. La formation du conseil d'administration ou des autres membres de la coopérative au sujet de ces besoins peut permettre un meilleur accueil et une meilleure inclusion des jeunes que l'on cherche à faire participer, puisqu'on se centre sur leurs besoins plutôt que sur ceux de la coopérative ou du projet.

4. Utiliser la méthode des Quick Wins ou des gains rapides: L'inclusion et la participation des jeunes supposent une transformation des organisations coopératives. Cela peut prendre du temps. Dans un cadre planifié, il faut donc célébrer les petites victoires afin de souligner les progrès réalisés.

5. Appliquer l'échelle de participation d'Arnstein: L'échelle de la participation permet d'analyser la place que les organisations peuvent choisir de faire aux jeunes : il ne suffit pas d'avoir un-e jeune sur une instance, mais qu'il ou elle ait un certain niveau de participation et puisse réellement influencer le projet ou la coopérative. Cela signifie parfois de créer des lieux de participation qui n'existaient pas auparavant, des lieux dotés de mandats et de pouvoirs qui, eux non plus, n'existaient pas.

SOCODEVI désagrège des données et utilise des nouveaux indicateurs pour mieux mesurer la participation et l'inclusion des jeunes dans les coopératives et ses projets. En voici quelques exemples:

- Présence d'un comité jeunesse dans la coopérative
- Nombre de jeunes membres de la coopérative
- Nombre de jeunes présents-es sur des instances significatives des coopératives appuyées
- Indice de pauvreté multidimensionnel (IPM) pour les 18-35 ans
- Indice de bien-être SOCODEVI pour les 18-35 ans
- Indice d'autonomisation des femmes de 18-35 ans



² Il s'agit d'un modèle inspiré de celui de W.Glasser (1983), psychothérapeute et pédagogue. Le cadre a été notamment adapté et repris dans le guide Cap sur les jeunes bénévoles (RABQ, 2011) et dans le Guide de formation des administrateurs de forums jeunesse régionaux (TCFJRQ, 2014).

QUELQUES RÉALISATIONS POUR L'INCLUSION DES JEUNES

À SOCODEVI, nous planifions de manière participative et selon une approche intersectionnelle des actions afin de favoriser l'accès des jeunes à nos projets, au membrariat des coopératives et à la formation tout en trouvant un équilibre entre la création et le renforcement de leur leadership. Nous nous assurons d'une participation différenciée des jeunes, jeunes parents et jeunes mères dans les activités génératrices de revenus dans le but d'améliorer leurs conditions de vie de manière durable.

Accès à l'épargne pour les jeunes

Au Honduras, grâce au volet d'inclusion financière mis en œuvre par SOCODEVI dans le projet PROLEMPA, 300 jeunes de moins de 30 ans ont maintenant accès à un fonds d'incitation à l'épargne ou à du capital pour démarrer une entreprise. Le programme a été conçu pour les femmes de tout âge et les hommes de moins de 30 ans afin de favoriser l'entrepreneuriat. Un accompagnement a été fourni pour écrire un plan d'affaire pour une entreprise qui devait être détenue à plus de 50 % par des femmes ou des jeunes. 43 entreprises inclusives ont été créées grâce à ce projet !

Des formations qui élèvent

En Afrique comme partout où œuvre SOCODEVI, les formations en équité des genres, sur le leadership et sur les masculinités positives de SOCODEVI sont essentielles pour favoriser la participation des femmes et jeunes femmes au sein des instances des coopératives, surtout des jeunes mères. Le fardeau des tâches domestiques et des soins, tout comme les enjeux liés à la sécurité ou à la réputation ont souvent raison de la participation des femmes à la tête d'une jeune famille aux réunions, selon l'horaire et le lieu retenu. Les formations des Champs-écoles SOCODEVI et du programme de leadership féminin se montrent efficaces pour augmenter la participation et l'inclusion des femmes dans les coopératives, dans les comités jeunes ou de femmes et dans les postes de décision. Les jeunes femmes qui ont pris part aux activités de SOCODEVI, dont les formations en leadership, gestion et incidence politique, sont maintenant plus confiantes et impliquées dans la prise de décision sur la production agricole au sein de leur entreprise familiale. Les coopératrices font état d'un plus grand contrôle de l'argent dans le ménage, sont habilitées à diriger et sont en mesure d'occuper des postes dans les organes de gestion des entreprises associatives.



Appui aux parents lors des formations

SOCODEVI dispose d'un guide d'activités afin d'animer les enfants d'âge scolaire et préscolaire pendant que leur mère (ou leurs parents) prennent part aux formations des Champs-écoles SOCODEVI. Dans leurs activités, les jeunes sont doucement sensibilisés-es aux principes coopératifs et font, de manière ludique, des apprentissages en lien avec la coopération et le travail de leurs parents. Occuper les enfants permet aux parents de se concentrer pleinement dans leurs activités et permet aux enfants d'être stimulés-es.



Honduras

« Beaucoup de gens peinent toujours à croire qu'une femme gère cette scierie. J'ai brisé ce plafond de verre grâce aux formations de SOCODEVI, notamment en leadership. »

– Jenny Sofia Rivas, jeune membre de la coopérative Fronteras de Oriente et gérante de la scierie

Maroc

« Pendant la première séance des formations, j'étais très timide, incapable de parler ou de participer. Grâce à l'approche active adoptée, j'ai pu participer et partager mon expérience en groupe sans hésitation. Vraiment, les Champs-écoles SOCODEVI ont changé ma vie pour le mieux. »

– Fatima Kizziz, jeune membre de la Coopérative Timray



Accès à la terre et comités coopératifs jeunesse

SOCODEVI a réussi à ce que les deux tiers des quelque 6 000 personnes participantes au projet CAHOVA au Honduras soient des femmes et des jeunes. Cela, notamment grâce aux 640 commodats qui ont été signés pour favoriser l'accès des femmes et des jeunes à la terre, dont 42 % ont été faits par des jeunes. Certains ont même obtenu des transferts de propriété ! Les jeunes ont aussi relevé l'importance des formations diverses dans huit chaînes de valeurs agroforestières (cacao, café, miel, cœur de palmier, tilapia, bois tropical, meubles et résine de pins) pour l'amélioration de leurs conditions de vie. De plus, des plans d'action jeunesse ont été développés pour toutes les 42 coopératives appuyées par le projet et ont permis la mise en action de comités de jeunes coopératrices et coopérateurs sur le terrain. Or, ces initiatives prennent du temps et leur mise en place peut se faire au-delà de la durée de vie du projet. Afin d'assurer la pérennité de ses actions jeunesse au Honduras, SOCODEVI s'est associée avec le Conseil national de la jeunesse du Honduras (CONAJOVEN) et bien que le projet CAHOVA se soit terminé, leur mise en œuvre se poursuit encore.



COOPÉRER · ENRICHIR · PARTAGER

SOCODEVI, UN RÉSEAU COOPÉRATIF ET MUTUALISTE

CONTACT

 socodevi.org

 info@socodevi.org

 +1 418 683-7225

